NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5402009 - Vallée de la Charente entre Angoulème et Cognac et ses principaux affluents (SOLOIRE, BOEME, ECHELLE)

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 5
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5402009

1.3 Appellation du site

Vallée de la Charente entre Angoulème et Cognac et ses principaux affluents (SOLOIRE, BOEME, ECHELLE)

1.4 Date de compilation

31/03/2002

1.5 Date d'actualisation

25/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/08/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000642855

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,2675°

Latitude : 45,65417°

2.2 Superficie totale

5373 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
16	Charente	99 %
17	Charente-Maritime	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
16013	ANGEAC-CHARENTE
16015	ANGOULEME
16032	BASSAC
16082	BOISNE-LA TUDE
16055	BOUEX
16056	BOURG-CHARENTE
16058	BOUTIERS-SAINT-TROJAN
16060	BREVILLE
16072	CHADURIE
16077	CHAMPMILLON
16089	CHATEAUBERNARD
16090	CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
16102	COGNAC
16113	COURONNE

16119	DIGNAC
16120	DIRAC
16138	FLEAC
16143	FOUQUEBRUNE
16146	GARAT
16150	GENSAC-LA-PALLUE
16154	GOND-PONTOUVRE
16158	GRASSAC
16297	GRAVES-SAINT-AMANT
16166	ISLE-D'ESPAGNAC
16167	JARNAC
16174	JULIENNE
16187	LINARS
16199	MAGNAC-SUR-TOUVRE
16153	MAINXE GONDEVILLE
16233	MOSNAC
16236	MOUTHIERS-SUR-BOEME
16243	NERCILLAC
16244	NERSAC
16277	REPARSAC
16287	ROULLET-SAINT-ESTEPHE
16291	RUELLE-SUR-TOUVRE
16304	SAINT-BRICE
16349	SAINTE-SEVERE
16340	SAINT-MEME-LES-CARRIERES
16341	SAINT-MICHEL
16351	SAINT-SIMEUX
16352	SAINT-SIMON
16358	SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
16368	SERS
16370	SIREUIL
17428	SONNAC
16385	TOUVRE
16387	TRIAC-LAUTRAIT
16388	TROIS-PALIS

16402	VIBRAC
16420	VOULGEZAC
16422	VOUZAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,19 *(0 %)*		M	C	C	B	C
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0 *(0 %)*		P	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		431,2 *(8,03 %)*		M	C	C	C	C
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		0,01 *(0 %)*		M	C	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		1,2 *(0,02 %)*		M	C	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0 *(0 %)*		P	C	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		35,1 *(0,65 %)*		M	C	C	B	C
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	0,1 *(0 %)*		M	B	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,53 *(0,01 %)*		M	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		35,7 *(0,66 %)*		M	C	C	B	B
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	39,34 *(0,73 %)*		M	B	C	C	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0 *(0 %)*		P	D			
8310		0		P	C	C	B	C

Grottes non exploitées par le tourisme		*(0 %)*						
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	900 *(16,75 %)*		M	C	C	C	C
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	10,21 *(0,19 %)*		M	C	C	C	C
9340 *Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia*		13,5 *(0,25 %)*		M	C	C	B	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	C	M	C	B	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	M	C	B	C	C
I	1046	*Gomphus graslinii*	p			i	R	M	C	C	C	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	M	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	R	M	C	C	C	C
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	R	M	C	C	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1102	*Alosa alosa*	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1103	*Alosa fallax*	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1106	*Salmo salar*	r			i	P	DD	C	C	C	C

R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	10	i	P	DD	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	100	100	i	P	M	C	B	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c			i	P	DD	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	P	DD	C	C	C	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	20	20	i	P	P	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	P	DD	C	C	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	w			i	P	DD	C	C	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	C	M	C	B	C	B
M	1356	*Mustela lutreola*	p			i	V	M	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus marmoratus*			i	P	X		X		X	
A		*Alytes obstetricans*			i	P	X		X		X	
A		*Hyla meridionalis*			i	P	X		X		X	

A		*Rana dalmatina*			i	P	X		X		X	
B		*Egretta garzetta*									X	
B		*Ciconia ciconia*									X	
B		*Pernis apivorus*									X	
B		*Milvus migrans*									X	
B		*Circaetus gallicus*									X	
B		*Circus aeruginosus*							X		X	
B		*Streptopelia turtur*	83	129	cmales				X		X	
B		*Caprimulgus europaeus*									X	
B		*Alcedo atthis*							X		X	
B		*Lullula arborea*									X	
B		*Lanius collurio*									X	
F		*Anguilla anguilla*							X		X	
F		*Salmo trutta fario*										X
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P			X		X	
P		*Anacamptis palustris*			i	R			X			
P		*Arenaria controversa*	500		i	P						X
P		*Astragalus monspessulanus*			i	P						X
P		*Bellis pappulosa*	10000		i	P			X			
P		*Biscutella guillonii*			i	P						X

P		*Cardamine heptaphylla*	1000		i	P						X
P		*Ranunculus gramineus*			i	R						X
P		*Thesium divaricatum*			i	P						X
P		*Aconitum napellus subsp. napellus*								X		
P		*Sideritis peyrei subsp. guillonii*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*					X				X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	0 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N15 : Autres terres arables	36 %
N16 : Forêts caducifoliées	11 %
N19 : Forêts mixtes	0 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	39 %

Autres caractéristiques du site

Fleuve soumis à des crues chroniques importantes, au lit majeur occupé par un paysage ouvert ou bocager. Milieux palustres des vallées inondables bien développés (prairies naturlles humides, bas-marais, mégaphorbiaies et cariçaies, forêts alluviales...).

Vulnérabilité
: Pollution des eaux, banalisation des paysages, assèchement des zones humides du lit majeur, transformation des prairies naturelles et semi-naturelles en cultures, généralisation de la populiculture, niveau d'étiage critique...
Développement urbanisation, infrastructures routières.

4.2 Qualité et importance

L'intérêt majeur du site réside dans la présence d'une population de Vison d'Europe, espèce d'intérêt communautaire en voie de disparition à l'échelle nationale. De plus, le site, qui comprend le lit majeur de la Charente et certains de ses affluents # la Soloire, la Boëme, l'Échelle - associe sur plus d'une trentaine de kilomètres de son cours moyen un ensemble de milieux originaux et des formations végétales générés par l'action des crues régulières du fleuve : prairies humides inondables à Gratiole officinale, mégaphorbiaies à Grand Pigamon, marais tourbeux à Marisque, végétation aquatique et rivulaire des nombreux bras du réseau hydrographique, forêt alluviale à Aulne et Frêne. La vallée de l'Échelle est une petite rivière encaissée dans un paysage de collines encore fortement boisées. Dans le fond de la vallée, la rivière est bordée d'un linéaire continu de ripisylve à Aulne et Frêne surmontant des peuplements denses de hautes herbes rivulaires en arrière desquelles s'étendent des prairies plus ou moins humides alternant avec des cultures. Sur les flancs de la vallée, l'affleurement du substratum calcaire a permis la genèse de grottes souterraines qui s'ouvrent ça et là au sein de la couverture boisée. La vallée de la Boëme s'élargit dans un secteur tourbeux, autrefois exploité en tourbière particulièrement riche au plan faunistique et floristique. Les divers groupements végétaux du site sont le support d'habitats et d'espèces menacés en Europe, certains classés même comme prioritaires (forêt alluviale à Aulne et Frêne, Loutre, Vison d'Europe, chauves-souris etc...) et confèrent au secteur un intérêt communautaire. Plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont été inventoriées sur le site en raison notamment de sa très grande valeur faunistique (33 espèces animales menacées).

Intérêt phytocénotique et floristique exceptionnel des pelouses xéro-thermophiles situées à l'ouest de Soubérac qui abritent des populations importantes des 2 endémiques Bellis pappulosa et Arenaria controversa au sein de groupements végétaux eux-mêmes très originaux (Sideritido guillonii-Koelerietum vallesianae var.à Bellis pappulosa et Lino collini-Arenarietum controversae). Grand intérêt botanique également de la tiliaie-acéraie sur éboulis calcaires fixés du Bois des Fosses qui abrite une station très disjointe de la Brassicacée montagnarde Cardamine heptaphylla et se trouve en contact phytocénotique original avec des peuplements purs de Chêne vert sur le rebord du plateau.

L'intérêt faunistique se concentre essentiellement sur les milieux aquatiques et marécageux avec la présence de la Loutre, du Vison et de la Cistude sur cette partie du fleuve Charente et de ses affluents. Par ailleurs, la cladiae-phragmitaie du Marais de Gensac qui représente un des exemples les plus vastes et les plus typiques de roselière turficole sur le plan régional, héberge les communautés animales remarquables inféodées à ce type de milieu (amphibiens, notamment). La vallée de l'Echelle abrite également plusieurs stations d'Aconit napel (Aconitum napellus subsp. napellus), espèce à affinité montagnarde, très rare en contexte atlantique.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.01	Intensification agricole		B
H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	A09	Irrigation		B
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)	X	B
H	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
M	E01	Zones urbanisées, habitations		B
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		B
M	G02	Structures de sports et de loisirs		I
M	H02	Pollution des eaux souterraines (sources ponctuelles ou diffuses)	X	B
M	H06.03	Réchauffement des masses d'eau (pollution thermique)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : LPO France

Adresse : Fonderies Royales, 8 rue du Docteur Pujos 17305 ROCHEFORT Cedex

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB de la ZSC "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents (Soloire, Boëme, Echelle)
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/323_Docob_VolumeI_Synthèse_A.pdf

Nom : DOCOB de la ZSC "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et ses principaux affluents (Soloire, Boëme, Echelle)
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/323_Docob_VolumeI_Synthèse_B.pdf

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation